

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° I-2107

présenté par

Mme Bonnivard, M. Therry, M. Benassaya, M. Cordier et Mme Trastour-Isnart

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 23, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.